

Technicien de recherche et de formation de classe normale externe

BAP J gestion et pilotage

Emploi type : Gestionnaire financier et comptable

Académies de Bordeaux, Toulouse et Montpellier

Ce concours concernait, au sein des académies de Bordeaux, Toulouse et de Montpellier, les établissements suivants : Bordeaux INP, Université de Bordeaux, Université de Montpellier, CROUS de Toulouse-Occitanie, Université de Toulouse.

En tout, 6 postes étaient offerts, répartis comme suit :

- 2 pour l'université de Bordeaux
- 1 pour Bordeaux INP
- 1 pour le CROUS de Toulouse-Occitanie
- 1 pour l'université de Toulouse
- 1 pour l'université de Montpellier

1/ Epreuve d'admissibilité

Cette épreuve consiste dans le traitement de questions et la résolution de cas pratiques et exercices relevant de l'emploi type correspondant aux emplois à pourvoir. D'une durée de trois heures et de coefficient 3, elle vise à vérifier si les candidats disposent des connaissances requises.

Le programme des épreuves renvoie à deux pans différents : les connaissances dites de base et les connaissances qualifiées de spécifiques.

Les premières balayaient un champ très large : l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, les notions de droits administratifs et de finances publiques, la communication professionnelle, le poste de travail informatique et bureautique.

Les connaissances spécifiques sont au nombre de 9 et vont de la procédure budgétaire et le régime financier des établissements d'enseignements supérieur et de recherche à la communication en anglais.

Afin de couvrir l'ensemble du programme, le sujet a été construit autour de questions appelant une courte réponse, complétées par des cas pratiques :

- 15 questions sur « les connaissances de base »
- 20 questions sur « les connaissances spécifiques »
- 2 cas pratiques (dont un en anglais)

Le premier cas pratique permettait d'apprécier l'aptitude des candidats à définir les consommations d'autorisation d'engagement, de crédits de paiement et de recettes budgétaires sur des opérations financières courantes.

Le second cas pratique se voulait relativement simple : la traduction d'un courriel de quelques lignes visant à transmettre une information.

Le jury a constaté un manque de préparation évident sur de nombreuses copies.

Si dans l'ensemble les cas pratiques proposés ont été réussis, de nombreux candidats ne possédaient pas les ressources suffisantes sur les questions de connaissances de bases et de connaissances

spécifiques. Il semble au jury inenvisageable de se présenter à un tel concours sans connaître les missions des universités, les instances et leurs rôles, ou encore les connaissances de base de la GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Public), ou de la commande publique.

2/ Epreuve d'admission

L'épreuve d'admission consistait à un entretien de 25 minutes avec le jury, dans laquelle les candidats effectuaient une présentation de 5 minutes maximum de leur parcours et de leurs expériences professionnelles. Cette présentation était suivie d'un échange avec le jury de 20 minutes. (Coefficient 5).

Le jury a souhaité concevoir cet exercice comme un véritable test visant à cerner les capacités de réflexion des candidats et leurs aptitudes à exercer les fonctions sollicitées.

Concernant la présentation des candidats, différentes méthodes ont été adoptées : celle recourant à la présentation descriptive et chronologique, ou celle optant pour une mise en avant des compétences acquises.

Certains candidats n'avaient visiblement pas ou pas assez préparé leur présentation, puisque quelques-uns n'ont pas eu le temps de conclure ou d'achever leur discours, d'autres l'avaient terminé bien en avance. La présentation est pourtant la seule partie de l'entretien que les candidats peuvent maîtriser. S'ils ne peuvent pas deviner les questions qui leurs seront posées, ils peuvent avec une bonne préparation, produire une présentation claire, structurée, et calibrée sur le temps imparti.

De manière presque systématique, la première question, portait sur la présentation des établissements dans lesquels les candidats se trouvaient. Sur ce point, le jury déplore que certains d'entre eux ne connaissent pas l'établissement dans lequel ils évoluent (montant du budget, nombre d'étudiants, etc ...) indiquant un manque d'ouverture d'esprit et de curiosité.

De la même manière, la plupart des candidats ont su répondre aux questions qui concernaient leur environnement direct de travail. En revanche dès que le jury s'écartait un peu de cet environnement direct, les candidats ont montré leurs lacunes, par des réponses très imprécises ou partielles, ou même encore en ne répondant pas du tout. Ici encore le jury déplore le manque d'ouverture d'esprit ou de prise de hauteur des candidats.

Le jury tient également à rappeler certains points importants :

- A partir du moment où les candidats doivent se positionner sur un poste, il convient de bien se renseigner sur le contenu des fiches de poste et les structures les accueillant.
- Les candidats qui travaillent déjà sur des fonctions financières d'adjoint technique de recherche et de formation et qui postulent au grade de technicien de classe normale doivent appréhender le changement de positionnement qu'implique une telle nomination.

Le président du jury.